



**Nations Unies**

**Rapport de la Commission  
du développement durable  
réunie pour préparer la Réunion  
internationale chargée d'examiner  
l'application du Programme d'action  
pour le développement durable  
des petits États insulaires en développement**

**(14-16 avril 2004)**

**Assemblée générale  
Documents officiels  
Cinquante-huitième session  
Supplément N° 3 (A/CONF.207/3)**

**Rapport de la Commission du développement durable  
réunie pour préparer la Réunion internationale  
chargée d'examiner l'application du Programme d'action  
pour le développement durable des petits États insulaires  
en développement**

**(14-16 avril 2004)**





*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

---

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1	1
II. Organisation de la session.....	2–14	1
A. Ouverture et durée de la session .....	2–10	1
B. Ordre du jour et organisation des travaux.....	11–12	2
C. Participation .....	13	2
D. Documentation .....	14	3
III. Adoption du rapport .....	15–16	3
IV. Décisions adoptées par la Commission du développement durable réunie pour préparer la Réunion internationale .....	17	3
Décision 2004/1.....		3
Décision 2004/2.....		4



## **Chapitre premier**

### **Introduction**

1. Dans sa résolution 58/213, l'Assemblée générale a fait sienne la décision prise par le Conseil économique et social dans sa résolution 2003/55 sur la recommandation de la Commission du développement durable à sa onzième session, tendant à ce que la Commission, afin de préparer la Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, se réunisse pendant trois jours à sa douzième session, du 14 au 16 avril 2004, pour procéder à l'évaluation approfondie de l'exécution du Programme d'action et achever la préparation de la Réunion internationale, y compris l'établissement de l'ordre du jour.

## **Chapitre II**

### **Organisation de la session**

#### **A. Ouverture et durée de la session**

2. La Commission a tenu, dans le cadre d'une réunion préparatoire à participation non limitée de trois jours, deux séances (les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séances), les 14 et 15 avril 2004, et des réunions officieuses.

3. À la 2<sup>e</sup> séance, le 14 avril, le Président de la Commission a ouvert la douzième session et a prononcé une déclaration d'ouverture.

4. À la même séance, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a fait une déclaration liminaire.

5. À la même séance, le Secrétaire général de la Réunion internationale, Anwarul K. Chowdhury, a pris la parole devant la Commission.

6. Également à la même séance, le Représentant permanent des Bahamas a fait une déclaration.

7. À la même séance, le Président de l'Alliance des petits États insulaires (Maurice) a présenté la Stratégie de l'alliance pour la poursuite de l'application du Programme d'action, soumise par le Groupe des 77 et la Chine.

8. Toujours à la même séance, la Commission a également entendu les déclarations des représentants de l'Irlande [au nom de l'Union européenne, des pays adhérents (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie), des pays candidats (Bulgarie, Roumanie et Turquie), des pays du Processus de stabilisation et d'association et des candidats potentiels (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine et Serbie-et-Monténégro)], des États-Unis d'Amérique, de Tuvalu et de la Fédération de Russie.

9. À la même séance, le représentant de la Nouvelle-Zélande et Facilitateur des consultations officieuses a fait une déclaration.

10. À sa 3<sup>e</sup> séance, le 16 avril, la Commission a entendu un rapport oral sur l'issue des consultations facilitées par la Nouvelle-Zélande concernant les préparatifs de la Réunion internationale.

## **B. Ordre du jour et organisation des travaux**

11. À sa 3<sup>e</sup> séance, le 16 avril, la Commission réunie pour préparer la Réunion internationale a adopté le projet d'ordre du jour provisoire de cette réunion, publié sous la cote E/CN.17/2004/L.2, tel que révisé oralement. Cet ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de la Réunion internationale.
2. Élection du Président.
3. Adoption du Règlement intérieur.
4. Élection des membres du Bureau autres que le Président.
5. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la Réunion internationale : accréditation des organisations intergouvernementales et des grands groupes.
6. Organisation des travaux, y compris la création de la Grande Commission.
7. Pouvoirs des représentants participant à la Réunion internationale :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Débat général : examen approfondi de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.
9. Adoption des documents finals de la Réunion internationale (nouveau point).
10. Adoption du rapport de la Réunion internationale.
11. Clôture de la Réunion internationale.

12. À sa 2<sup>e</sup> séance, le 14 avril 2004, la Commission réunie pour préparer la Réunion internationale a approuvé la demande d'accréditation, en qualité d'observateur, des organisations non gouvernementales et d'autres grands groupes à la Réunion internationale et à sa réunion préparatoire, publiée sous la cote E/CN.17/2004/9.

## **C. Participation**

13. Ont participé à la session les représentants des États membres de la Commission du développement durable. Y ont également participé des observateurs d'autres États Membres de l'ONU et de la Communauté européenne, des représentants d'organismes des Nations Unies et de secrétariats d'organes créés en

vertu de traités, ainsi que des observateurs d'organisations intergouvernementales, non gouvernementales et d'autres organisations. La liste des participants sera publiée sous la cote E/CN.17/2004/INF/1.

#### **D. Documentation**

14. La Commission réunie pour préparer la Réunion internationale était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (E/CN.17/2004/8);

b) Accréditation des organisations non gouvernementales et d'autres grands groupes à la Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et à sa réunion préparatoire (E/CN.17/2004/9);

c) Lettre datée du 26 mars 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies (E/CN.17/2004/12).

### **Chapitre III**

#### **Adoption du rapport**

15. À sa 3<sup>e</sup> séance, le 16 avril, la Commission réunie pour préparer la Réunion internationale était saisie du projet de rapport (E/CN.17/2004/L.4).

16. À la même séance, la Commission a adopté le projet de rapport.

### **Chapitre IV**

#### **Décisions adoptées par la Commission du développement durable réunie pour préparer la Réunion internationale**

17. Sur la proposition du Président, la Commission réunie pour préparer la Réunion internationale a adopté les décisions ci-après :

##### **Décision 2004/1**

La Commission du développement durable réunie pour préparer la Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement a autorisé l'ambassadeur Don Mackay (Nouvelle-Zélande) à poursuivre ses consultations après le 30 avril 2004, en vue de parvenir à un accord sur les questions non réglées concernant les préparatifs de la Réunion internationale.

**Décision 2004/2**

La Commission du développement durable réunie pour préparer la Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement a également approuvé l'organisation de consultations officieuses qui se tiendraient deux jours (les 28 et 29 août 2004) à Maurice avant la Réunion internationale.

---

04-33963 (F) 030604 030604

